

## FICHE D'INSCRIPTION 2019-2020

Photo

Cadre réservé aux animateurs :

Test natation     Att Ass     Vaccins     Ass Mal     Att CAF

**Nom et prénom de l'Enfant :** .....

Date de naissance : .....

Sexe :     Fille     Garçon    Taille : ..... Pointure : .....

Etablissement scolaire fréquenté : .....

..... Classe : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

L'enfant sait nager :     oui     Non

**Nom et prénom du père:** .....

Adresse (si différente de l'enfant) : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél domicile : ..... Mobile : .....

E.mail : .....

Profession : .....

Tél professionnel : .....

**Nom et prénom de la mère :** .....

Adresse (si différente de l'enfant) : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél domicile (si différent du père) : ..... Mobile : .....

E.mail : .....

Profession : .....

Tél professionnel : .....

### A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LES PARENTS !

Quotient familial : .....

N° allocataire CAF : .....

N° sécurité sociale (couvrant l'enfant) : .....

Autre régime (MSA...) : .....

Assurance : .....

## AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné (e) Mme, M. ....

Responsable légal de Nom : ..... Prénom : .....

- Déclare l'inscrire à l'Accueil de Loisirs sans Hébergement de « **Les P'tits Cœurs de Saintonge** » et avoir souscrit une assurance responsabilité civile.
- L'autorise à participer aux animations. Il est impératif d'annuler une inscription au plus tard 7 jours avant celle-ci. Toute absence non justifiée sera facturée sauf pour raison médicale ou pour raison familiale grave : justificatif à fournir obligatoirement (cf règlement intérieur).
- L'autorise à pratiquer les activités sportives et déclare m'être assuré(e) de l'absence de toute contre-indication.
- L'autorise à participer aux sorties spécifiques organisées par le centre les mercredis et les vacances et donc à être éventuellement transporté en mini bus.
- L'autorise à se baigner et m'engage à fournir un test d'aptitude aux activités nautiques et aquatiques si besoin.
- Autorise les personnes mandatées par l'accueil de loisirs à prendre toutes les mesures médicales nécessaires (traitement médical, hospitalisation, opération chirurgicale, etc.) en cas de besoin.

### **Autorise les personnes ci-dessous à venir chercher mon enfant :**

NOM : .....	Prénom : .....	☎ : .....	Lien de parenté :
NOM : .....	Prénom : .....	☎ : .....	Lien de parenté :
NOM : .....	Prénom : .....	☎ : .....	Lien de parenté :
NOM : .....	Prénom : .....	☎ : .....	Lien de parenté :

### **Prise de photos**

- Accepte la prise de photos lors des différentes activités et sorties proposées
- Accepte la diffusion par l'accueil de loisirs des images prises lors des activités sur le site internet de l'association et le Facebook de l'association
- Accepte la parution des images dans des journaux locaux.
- Accepte l'utilisation des images lors de manifestations au sein de l'association (Assemblée générale, exposition photos...)

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978). Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser à la responsable de l'accueil de loisirs.

- Souhaite faire les recommandations suivantes :

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du responsable légal:



**INDIQUEZ CI-APRÈS :**

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS**

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...  
PRÉCISEZ.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT**

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE :..... BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

*Je soussigné, .....responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.*

Date :

Signature :

**A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES**

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....  
.....  
.....

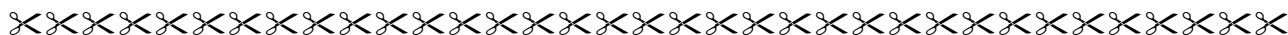
**OBSERVATIONS**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## LISTE DES DOCUMENTS A REMETTRE (Lors de l'inscription)

- Attestation Quotient Familial avec numéro allocataire CAF, si attestation manquante, le tarif le plus élevé sera appliqué
- Photocopies de l'attestation d'assuré social et de la carte vitale
- Photocopie des certificats de vaccinations à jour
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile au nom de l'enfant
- Justificatif d'inscription à l'école maternelle si l'enfant n'a pas 3 ans
- Bons vacances MSA pour les familles bénéficiaires
- Si l'enfant sait nager, test d'aptitude à la pratique d'activités nautiques et aquatiques
- Pour l'été, moyen de paiement (chèque, espèces, CESU...)

L'INSCRIPTION EST EFFECTIVE QUE LORSQUE LE DOSSIER EST TRANSMIS COMPLET A  
LA DIRECTION (documents en rouge).



Partie réservée à l'association les « P'tits cœurs de Saintonge »

Documents manquants

- Attestation Quotient Familial avec numéro allocataire CAF, si attestation manquante, le tarif le plus élevé sera appliqué
- Photocopies de l'attestation d'assuré social et de la carte vitale
- Photocopie des certificats de vaccinations à jour
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile au nom de l'enfant
- Justificatif d'inscription à l'école maternelle si l'enfant n'a pas 3 ans
- Bons vacances MSA
- Si l'enfant sait nager, test d'aptitude à la pratique d'activités nautiques et aquatiques
- Pour l'été, moyen de paiement (chèque, espèces, CESU...)



**CONTRAT D'ACCUEIL ET FINANCIER**  
**Année scolaire 2019-2020**

Vu le règlement intérieur du Centre de Loisirs Les P'tits Coeurs de Saintonge,  
Vu la réglementation de la Caisse d'Allocations Familiales,

Ce contrat précise l'accord de la famille sur les conditions d'accueil et son (ses) enfant(s) au Centre de Loisirs,

**IL EST PASSÉ ENTRE :**

Le **Centre de Loisirs Les P'tits Coeurs de Saintonge** (Siret 519 122 444 00010)

Ayant son siège au 23 rue du Collège 17250 SAINT-PORCHAIRE

Représenté par la Directrice de la structure : Elsa MUSSEAU

D'une part,

Et les parents ayant l'(les) enfant(s) à charge :

Nom et prénom du père :

Nom et prénom de la mère :

Adresse :

D'autre part,

Pour l'accueil de(s) enfant(s) :

Nom(s) et prénom(s) :

Date(s) de naissance :

Domicilié(s) :

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

L'enfant doit avoir 3 ans révolus ou justifier d'une inscription effective à l'école maternelle et moins de 12 ans.

Les parties s'engagent à respecter ce contrat **du 04 septembre 2019 au 01 juillet 2020** aux conditions ci-après détaillées.

## ACCUEIL LES MERCREDIS SCOLAIRES

Cocher les cases utiles :

Dates	Journée complète	Matinée		Après-midi	
		Avec repas	Sans Repas	Avec repas	Sans repas
4 septembre 2019					
11 septembre 2019					
18 septembre 2019					
25 septembre 2019					
2 octobre 2019					
9 octobre 2019					
16 octobre 2019					
6 novembre 2019					
13 novembre 2019					
20 novembre 2019					
27 novembre 2019					
4 décembre 2019					
11 décembre 2019					
18 décembre 2019					
8 janvier 2020					
15 janvier 2020					
22 janvier 2020					
28 janvier 2020					
5 février 2020					
12 février 2020					
19 février 2020					
11 mars 2020					
18 mars 2020					
25 mars 2020					
1 avril 2020					
8 avril 2020					
15 avril 2020					
6 mai 2020					
13 mai 2020					
20 mai 2020					
27 mai 2020					
3 juin 2020					
10 juin 2020					
17 juin 2020					
24 juin 2020					
1 juillet 2020					

## ACCUEIL durant les VACANCES SCOLAIRES

L'accueil durant les vacances scolaires fait l'objet d'inscriptions distinctes tant pour l'accueil classique que pour les séjours, stages, nuitées. Si le dossier d'inscription 2019-2020 n'a pas été remis à la direction, le transmettre

Avant chaque période, il faut transmettre les calendriers d'inscriptions à la direction, disponibles 1 à 2 semaines avant le début des inscriptions. Se référer au calendrier des dates importantes.

Les vacances de Noël et d'été font l'objet d'un règlement dès l'inscription.  
Aucune inscription par téléphone ni internet.

Périodes de vacances scolaires :

**Automne 2019** : du lundi 21 octobre 2019 au jeudi 31 octobre 2019.

**Noël 2019** : du 30/12/2019 au 3/01/2020, sauf le mercredi 1 janvier (fermeture du 23 décembre au 27 décembre 2019).

**Hiver 2020** : du lundi 24 février 2020 au vendredi 6 Mars 2020.

**Printemps 2020** : du lundi 20 avril 2020 au jeudi 30 avril 2020.

**Été 2020** : du lundi 6 juillet 2020 au vendredi 28 août 2020 (fermeture du 10 au 14 août 2020).

## TARIFS

Il incombe à chaque famille de calculer son quotient familial et d'en produire le justificatif au Centre de Loisirs dès l'inscription, avec autorisation de conserver ces données.

À défaut de production de justificatif, le tarif maximum sera appliqué à la famille.

Le paiement est effectué dès réception de la facture, mensuellement.

Quotient Familial	Journée complète	½ journée avec repas	½ journée sans repas
<b>0 à 300</b>	6 euros	5,50 euros	3,50 euros
<b>301 à 500</b>	8 euros	6,50 euros	4 euros
<b>501 à 759</b>	9,50 euros	8 euros	4,50 euros
<b>760 à 1000</b>	10,50 euros	8,50 euros	5 euros
<b>+ 1000 et affiliés CAF</b>	11,50 euros	9 euros	5,50 euros
<b>Hors CAF (MSA, RSI)</b>	13 euros	10 euros	6,50 euros
<b>Hors CDC</b>	14 euros	11 euros	7,50 euros

Les tarifs des stages, séjours et nuitées sont communiqués à l'ouverture des inscriptions de chaque période. À l'issue des vacances d'été 2020 si votre solde est créditeur, vous devrez épuiser ce solde au plus tard le 31 décembre 2020.



## OUVERTURES

Le Centre de Loisirs est ouvert :

- les mercredis scolaires de 07 heures (\*) à 19 heures (\*)
  - durant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 07 heures (\*) à 19 heures (\*)
- (\* garderie payante de 1 euro de 7h à 7h30 et de 18h30 à 19h).

L'accueil du matin se fait de 7h à 9h30, passé cet horaire, le portail sera fermé.

L'accueil du soir débute à partir de 16h30.

Le Centre de Loisirs est fermé durant la semaine entre Noël et le Nouvel An et une semaine au mois d'août du 10 au 11 août 2020.

## ABSENCES

L'absence de(s) l'enfant(s) doit être signalée par écrit, 7 jours calendaires avant le jour de l'accueil.

Toute absence non communiquée dans les délais sera facturée en totalité, sauf si justifiée par un certificat médical remis dans les 48 heures.

## PRODUCTION DE DOCUMENTS ET CONSERVATION DES DONNEES

Les parents doivent fournir les renseignements nécessaires à la constitution ou la mise à jour du dossier de (des) l'enfant(s), tels que définis à l'article 7 du Règlement Intérieur, et payer l'adhésion annuelle de 15 euros à l'Association.

En application de la loi du 6 Janvier 1978, modifiée en 2014 et en 2016, relative à l'informatique et aux libertés, vous êtes informés que seule la direction du centre de loisirs assure le traitement informatique de vos données. Ces données sont destinées à la facturation, à la gestion de l'activité et à la correspondance avec les familles. Elles ne sont pas utilisées à d'autres fins et sont conservées 12 mois. Uniquement des statistiques non nominatives (pourcentages, chiffres...) sont transmis à la CAF, la CDC, le CA, le personnel et le bureau de l'association.

## RÉVISION ET RÉSILIATION DU CONTRAT

Le présent contrat est révisable annuellement le premier mercredi du mois de septembre de la rentrée scolaire suivante.

Sa résiliation pourra être faite par l'une ou l'autre des parties par écrit avec un préavis de UN MOIS.

Ce contrat est l'autre conservé au Centre de Loisirs.

Fait à Saint-Porchaire, le

Signature des parents, avec mention « lu et approuvé »  
(à écrire en manuscrit)

Signature de la directrice